

Compte rendu de la réunion publique du jeudi 6 mai 2021

(par visioconférence Webex)

Présents : près de 30 personnes

Au titre de la Ville : Camille Vielhescaze, 1^{er} adjoint, Maëlle Bouglet, Adjointe de quartier, Angélique Susini et Thomas Kekenbosch, élus-référents, Samuel Besnard, Adjoint à la Maire

Conseiller municipal (opposition) : Sébastien Trouillas

Mission Participation citoyenne ; Véra de Sousa

Équipe d'animation Coqon : François-Marie Blondel (modérateur), Claude Plan (secrétaire de séance), Claude Faccenda, Dominique Sprenger, Frédéric Lingois et Marc Pélissier

1 - Chantier gare GPE Ligne15 d'Arcueil-Cachan - Claude Plan

Point sur les travaux de la gare du Grand Paris Express (GPE, voir le [diaporama](#)).

C'est la fin des creusements des tunneliers et de la réalisation du plancher de la gare à moins 25 m. Il reste des bâtiments de la gare à réaliser durant encore une année et les travaux de génie civil seront terminés. Suivront avant la fin prévue en 2025, les divers aménagements intérieurs qui devraient être moins bruyants pour les riverains. Mais la gare risque d'être prête bien avant que les premiers trains circulent.

- Activités bruyantes du chantier gare : des témoignages récurrents font état de bruits importants à toute heure de la nuit : démontage du tunnelier Ellen qui vient d'arriver de Bagneux ; bétonnage intérieur à la gare qui entraîne des déplacements incessants de camions. De plus, sans aucune prévision accessible, des déplacements aléatoires d'engins ont lieu à tout moment. Il semble que chaque jour, l'activité du chantier baisse un peu vers 19h pour reprendre vers 22h. Des arrêtés municipaux ont été pris, pour rappeler les créneaux horaires autorisés, ou un niveau de bruit inférieur à 60 dB, mais ils sont très loin d'être suivis !

- Le creusement des puits de service du GPE ont donné lieu à de fortes vibrations inattendues, dues à des roches non détectées au jardin panoramique, avec pour les habitants des conséquences de bruits et de fissures dans les maisons. Les assurances domestiques individuelles ne les prennent pas en compte, alors qu'on pense être assuré. La Société du Grand Paris (SGP) qui a mis en place son propre « médiateur », ne donne qu'un délai de 2 mois pour signaler les fissures créées.

2 - Projet d'ÉcoQuartier Gare d'Arcueil-Cachan - Samuel Besnard

Il rappelle les diverses réunions publiques, ateliers ou balades urbaines qui ont été organisés autour de ce projet d'Écoquartier. A terme, un retour de la circulation avenue Léon Eyrolles est prévu réservé aux modes doux (piétons, vélos).

Une consultation a été menée entre 17 opérateurs de la SGP et la ville pour ne retenir que 4 ou 5 équipes dont les notes d'intention les départageront pour un début des travaux fin septembre.

Camille Vielhescaze présente le [jury citoyen](#) qui va être mis en place, et où il est encore possible de poser sa candidature jusqu'au 10 mai, jour du tirage au sort final.

Il est indiqué à Frédéric Lingois qui posait la question, que la fin des travaux de cet écoquartier sera à peu près concomitante avec le chantier gare en 2025 -2026.

Sur la part des appartements et des bureaux dans le projet, il est répondu qu'il y aura effectivement une réversibilité permettant des modifications. Mais une récente étude montre que le département 94 semble actuellement plus attractif en termes de créations d'emplois que le 92.

Pour les déchets et leur collecte, les systèmes à aspiration sont beaucoup plus coûteux et nécessitent d'occuper l'espace public avec des collecteurs. Pour la collecte du verre, c'est l'établissement public GOSB qui est chargé d'installer les colonnes enterrées d'apport volontaire.

Enfin pour la hauteur maximale des constructions, le PLU limite à 24 m, mais l'environnement architectural imposera des hauteurs bien plus faibles pour la partie qui s'élèvera au dessus de l'ancien parking du marché.

3 - Réponses aux points évoqués par les habitants, et 4 - Parole aux habitants

- Une question est posée sur la vitesse excessive constatée sur l'avenue Carnot (partie haute). Jean-Paul Notte, responsable sécurité, répond qu'une demande officielle de la Mairie a été faite auprès de la Préfecture pour la pose d'un radar. Il signale cependant que les vitesses maximales sont de l'ordre de 50 à 60 km/h, ce qui lui semble acceptable.

- Pour le stationnement, Camille Vielhescaze rappelle le travail de plusieurs mois de commissions spécifiques qui ont abouti pour le quartier Ouest Nord à l'établissement d'une zone 30 km/h.

La zone bleue mise en place a tenu compte des correctifs demandés par des habitants.

Sur la RD 920, c'est une zone rouge qui est prévue pour tenter de résoudre les stationnements nombreux dus aux activités des divers garages du quartier.

- **Arrêts du RER B** : un accord avec la RATP a entériné les arrêts systématiques en heures de pointe aux gares de Bagneux et Arcueil-Cachan à partir de septembre 2020, mais cette décision impliquait des travaux qui ont été retardés par l'épisode Covid. Bonne nouvelle : cela sera effectif au 30 août prochain.
- **Passages piétons** sous le pont RER rue Marcel Bonnet. Des modifications ont eu lieu pour permettre le flux de piétons de la rue de la Coopérative vers le marché ou l'ESTP. Le trottoir nord (à gauche en descendant) a été rouvert, il est limité par les croix de St André qui rendent pénible le passage de personnes à mobilité réduite. De l'autre côté, le trottoir a été agrandi, mais la pose de barrières, demandée par une habitante pour protéger les piétons, n'est selon Samuel Besnard pas envisagée.
- Voirie **avenue Benoît Guichon** et décalage des éclairages publics. Une « purge » des nids de poule est programmée, ainsi qu'un marquage au sol. L'éclairage sera vérifié.
- Sur une question d'un ancien **projet immobilier** qui se situait entre la Villa Roger et la rue de l'Espérance et refusé par la ville, il est répondu qu'il n'y a pas de nouveau permis déposé ni de nouveau projet envisagé à l'heure actuelle. Si un nouveau projet se faisait jour, il ferait obligatoirement l'objet d'une concertation préalable dans le cadre de Charte construire la ville durablement à Cachan.
- Un **projet immobilier** a démarré à l'angle de la RD 920 et de la rue Marcel Bonnet. Tout a été rasé. Une rencontre avec les riverains est prévue le 19 mai à 18h. Pour y être invité, il faut téléphoner à Philippe Olivier en Mairie. Pour le moment on constate que le passage piéton est de plus en plus étroit. Il paraît qu'il y aura forcément un débordement durant les travaux, sur le trottoir, mais que la circulation des piétons et des vélos sera assurée.
- Le nouveau marquage au sol et le panneau de signalisation des 2 places réservées aux livraisons devant la **pharmacie Kéou de la Grange Ory** (côté RD920) sont très appréciés par les riverains.
- **Quels commerces** y aura-t-il rez-de-chaussée au **4 avenue Carnot** (immeuble Marignan) ? Réponse : il y est prévu une moyenne surface de produits frais et bio de la marque Intermarché.
- Les **stations ex Autolib** sont ouvertes au chargement de tous les types de véhicules électriques.
- Une question sur les **arrêts fréquents en double file** devant les divers fast food, alors même parfois que des places de stationnement sont libres ! Ceci représente un vrai danger pour les cyclistes qui doivent déborder de la "coronapiste" ! Ces arrêts sont souvent entre 19 et 20h, heures où la police municipale n'est plus vraiment en fonction. Et la police nationale qui devrait prendre le relais ne peut pas forcément traiter cette question. Des rappels à l'ordre seront faits.

5 - Projets quartier Melun - Grange Ory - *Claude Faccenda et Dominique Sprenger*

Le **diaporama diffusé** permet de suivre les 3 projets sur ce quartier qui ont donné lieu à la création d'une commission spécifique de notre Coqon et à 2 réunions de quartier les 24 mars et 14 avril :

- **Création d'une zone de rencontre ou d'un espace piétons** rue Alphonse Melun : projet d'impasse "apaisée", sécurisant le passage des enfants vers l'École Carnot, réalisable assez rapidement, après certaines précisions (maintien ou non des 3 places de stationnement, signalisation et aménagements).
- **Création d'un passage piétons** (et vélos) de la rue A. Melun à l'Avenue Carnot le long de l'École Carnot : rentre dans le cadre des investissements prévus pour protéger les écoles, offre en plus un débouché du quartier plus direct vers la gare entrée Coopérative, le marché et le centre ville.
- **Modification de la circulation et du stationnement** rue de la Grange Ory : concertation à finaliser sur projet de mise en sens unique (il y a des variantes), libération des trottoirs pour le passage des piétons, zone 30 à terme, dispositifs de ralentissement (aussi rue de la Gare, quoiqu'en zone 30), perspective d'une zone bleue, réaménagement du stationnement s'inspirant de la rue de la Gare (sans les défauts et avec limitation maximale de la perte de places de stationnement).

Question posée par un habitant : pourquoi n'a-t-on pas mené des mesures précises pour connaître les flux de véhicules rue de la Gare et rue de la Grange Ory ? Il souligne le danger de mesures incomplètes (mise en sens unique sans ralentisseurs) qui risqueraient d'aggraver les choses.

6 - Budget participatif 2

Pas de possibilité de connaître les lauréats parmi les 47 projets retenus, car il est prévu une annonce le lendemain 7 mai sur le [site dédié](#).

7 - Divers - *Marc Pelissier*

Des informations sont données au sujet des projets d'Île de France Mobilité pour les tracés des bus : le 162 ira jusqu'à la station terminus du métro ligne 4 de Bagneux - Lucie Aubrac, terminée en fin d'année, et le 197 aura son terminus à Lucie Aubrac au lieu de la Porte d'Orléans.

L'enquête publique pour le réaménagement de la RD 920 devrait avoir lieu en fin d'année, mais le projet piloté par le département 92 n'est pas vraiment bouclé.

Pour écrire au Conseil de quartier Ouest-Nord : coqon.cachan@gmail.com

Informations régulières sur notre blog : <http://coqon.cachan.over-blog.com/>